

RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LIMPIVILLE

Séance du mercredi 07 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois, le sept juillet à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Régis GOSELIN, Maire.

Présents : Régis GOSELIN, Maire, Hubert LEDUEY, Adjoint, Nathalie BAILLIEUL, Adjoint, Didier BARDIN, Marie-Claire BETTENCOURT, Yves HEBERT, Priscille HILAIRE, Aurélie LAMURÉ.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Loïc LEPAGE donne pouvoir à Régis GOSELIN, Christèle HIS donne pouvoir à Hubert LEDUEY.

Absent non excusé : Joseph VITTECOQ

Madame Priscille HILAIRE est élue secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion en date du 14 juin 2023 est adopté à l'unanimité.

-
- **Délibération 20230707-1 : Nomination du coordonnateur de l'enquête de recensement et fixation de la rémunération de l'agent recenseur**
Avis favorable de l'assemblée délibérante - **Adopté à l'unanimité.**
 - **Délibération 20230707-2 : Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral – avis sur le projet de Règlement Local de Publicité (RLPi)**
Avis favorable de l'assemblée délibérante - **Adopté à l'unanimité**

Fait à LIMPIVILLE,
Le 07 Juillet 2023

Régis GOSELIN,
Le Maire,

Priscille HILAIRE
Secrétaire de séance



A handwritten signature in black ink, likely belonging to Priscille Hilaire.